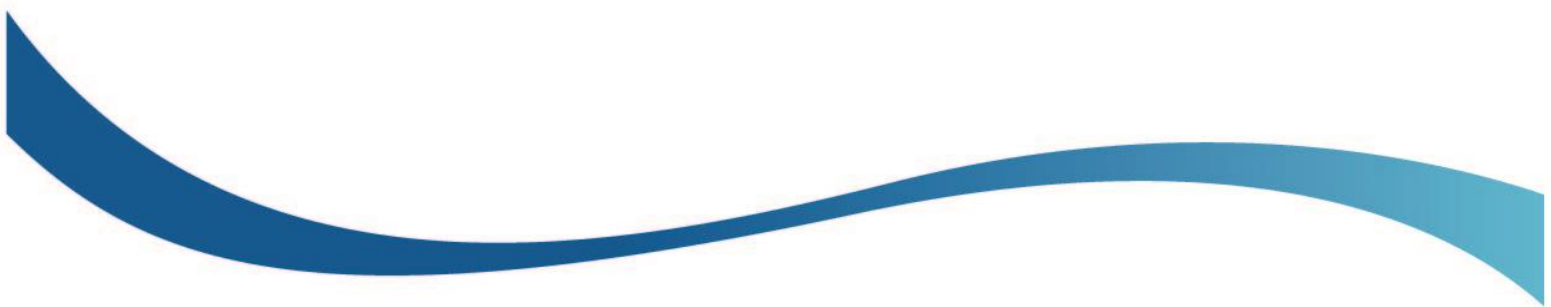




# Guide de mise en œuvre

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE  
ÉTUDES DIRIGÉES AU SECONDAIRE

**Mesure 15014**



**Coordination et rédaction**

Direction des services éducatifs complémentaire et de l'intervention en milieu défavorisé  
Direction générale des services de soutien aux élèves  
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

**Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :**

Renseignements généraux  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1035, rue De La Chevrotière, 21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5  
Téléphone : 418 643-7095  
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document peut être consulté  
sur le site Web du Ministère :  
[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-85606-1 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

## Table des matières

Guide de mise en œuvre .....	1
Fondements sur lesquels s'appuie la mesure .....	2
Mise en œuvre : Démarche collaborative et critères à considérer .....	5
Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure.....	8
Modèles d'organisation créés par le réseau scolaire .....	10
Lexique.....	12
Foire aux questions .....	16

## Guide de mise en œuvre Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire (mesure 15014)<sup>1</sup>

La mise en œuvre de la mesure **Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire** vise à réduire les écarts de réussite ainsi qu'à soutenir les apprentissages en mathématique, en science et technologie et en langue d'enseignement des élèves en difficulté des milieux les plus défavorisés. Elle permet aux équipes-écoles de se concerter afin de choisir les **pratiques de l'enseignement informées par la recherche**<sup>2</sup> pour répondre aux besoins des élèves de leur milieu tout en tenant compte des ressources disponibles et du contexte. Cette analyse peut mener à la mise en place d'études dirigées, de **pratiques collaboratives** dans la classe ou de toute autre modalité appropriée. La mesure permet également de soutenir l'apprentissage des autres matières scolaires selon les besoins des élèves.

Le présent feuillet a été réalisé pour aider les milieux scolaires qui souhaitent poursuivre une démarche réflexive en vue d'optimiser l'organisation des services répondant aux besoins d'apprentissage des élèves. Il se veut le fruit d'une réflexion partagée faisant suite à des préoccupations soulevées par les acteurs du réseau, notamment au regard des ressources à mobiliser et à la formation continue des personnes participant à la démarche. Au-delà de la mise en œuvre de la mesure 15014<sup>3</sup>, ce feuillet peut également soutenir plus largement l'équipe-école dans sa réflexion sur ses interventions en milieu défavorisé.

Il vise à répondre entre autres aux questions suivantes :

- Comment s'assurer de vraiment répondre aux besoins des élèves?
- Comment ajouter des ressources, alors que nous en manquons déjà?
- Comment assurer le développement professionnel des enseignants et des personnes participant à la mise en œuvre de cette mesure?
- Parmi les modèles de mise en œuvre utilisés par le réseau scolaire, quels sont ceux qui semblent être porteurs de succès?
- Quelles sont les modalités assurant l'utilisation de **pratiques collaboratives**, telles que la concertation et la collaboration, dans la mise en œuvre de cette mesure?
- Comment assurer la pérennité des actions qui sont mises en place?

Le feuillet se divise en six parties :

- 1) les fondements sur lesquels s'appuie l'intervention en milieu défavorisé;
- 2) démarche et critères à considérer;
- 3) quelques questions pour guider la mise en œuvre de la mesure;
- 4) des modèles d'organisation conçus par le réseau scolaire;
- 5) un lexique;
- 6) une foire aux questions.

---

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2018). *Commissions scolaires : règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Amendées – Juillet 2018.* Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/regles-budgetaires-commissions-scolaires/>

<sup>2</sup> La définition des mots en caractères bleus se retrouve à la fin du feuillet, à la section « Lexique ».

<sup>3</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2018). *Commissions scolaires : règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire. Amendées – Juillet 2018.* Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/regles-budgetaires-commissions-scolaires/>

## Fondements sur lesquels s'appuie la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire

- **S'adapter *a priori* à la diversité des élèves en leur offrant une **éducation inclusive**;**
  - Croire en l'éducabilité de tous, c'est croire en la capacité d'apprendre et de réussir de tous les élèves;
  - Croire en notre capacité d'agir sur l'apprentissage, c'est croire en la capacité des acteurs scolaires de soutenir l'apprentissage de tous les élèves;
  - Les élèves issus de milieux défavorisés arrivent à l'école avec un bagage souvent différent, mais ont le même potentiel de réussite que les autres élèves<sup>4</sup>;
  - Les attentes élevées concernent autant les élèves que le personnel scolaire;
  - En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun.
- **Connaître et comprendre les milieux défavorisés ainsi qu'y intervenir<sup>5</sup>;**
  - Connaître ce qu'est la défavorisation, comment elle se manifeste dans le milieu scolaire et ce que fait ressortir la recherche à l'égard des écoles efficaces en milieu défavorisé;
  - Comprendre l'impact des principaux déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires de même que les effets des différents environnements dans lesquels l'élève évolue;
  - Intervenir en se référant aux pratiques reconnues comme étant les plus porteuses par les savoirs scientifiques et d'expérience.

---

<sup>4</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année du secondaire*. Repéré à <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0500.pdf>

<sup>5</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2019). *Référentiel d'intervention en milieu défavorisé*. Document soumis pour approbation.

## Fondements sur lesquels s'appuie la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire (suite...)

- **Agir concrètement en milieu défavorisé.** L'équipe-école réussit à atténuer l'effet cumulatif des facteurs de risque, notamment en maintenant des exigences élevées, en tenant compte du bagage d'expériences des élèves et en le légitimant de même qu'en persévérant dans la recherche de solutions<sup>6, 7, 8, 9</sup>;
- **Élaborer une démarche collaborative et concertée en vue de prendre des décisions éclairées.** Le rapport d'évaluation de la Stratégie d'intervention *Agir autrement* (SIAA) recommande de maintenir certaines des composantes de cette stratégie. Figurent au nombre de ces composantes une démarche structurée et rigoureuse pour guider le déploiement de [pratiques de l'enseignement informées par la recherche](#) ainsi que la promotion d'un changement de pratiques basé sur une mobilisation collective des acteurs de l'école<sup>10</sup>. Chaque milieu étant différent, il est indispensable de réaliser un portrait de la situation pour bien comprendre quels sont les leviers d'intervention. (Voir le schéma à la page 6);
- **Assurer une transition du primaire au secondaire favorisant la persévérance scolaire.** Cette transition constitue une période d'adaptation intense pour le jeune, qui doit relever plusieurs défis sur le plan tant physique que psychologique, social ou environnemental<sup>11</sup>. Dans cette transition, différents facteurs de risque et de protection (scolaires, familiaux et individuels) doivent être pris en compte. Parmi les facteurs de protection, notons le climat relationnel, l'engagement parental, une facilité en langues et en mathématique, la participation à des activités parascolaires et l'arrimage du primaire au secondaire d'un point de vue organisationnel, pédagogique et social<sup>12</sup>;
- **Intervenir tôt et tout au long du parcours scolaire.** Pour ce faire, il faut d'abord dépister, cerner et identifier de manière continue les besoins des élèves. Dans cette optique, les interventions, menées en amont des difficultés, sont destinées à prévenir les situations qui pourraient devenir problématiques. Ainsi, les écoles en milieu défavorisé adoptent des approches universelles et ciblées de même que des mécanismes de suivi qui sont au service de l'apprentissage de tous les élèves. Comme un nombre important de personnes sont appelées à intervenir auprès des jeunes, il est indispensable qu'elles se concertent pour nommer leurs attentes et déterminer les actions à privilégier;

<sup>6</sup> FORTIN, L., É. ROYER, P. POTVIN, D. MARCOTTE et É. YERGEAU (2004). « La prédiction du risque de décrochage scolaire au secondaire : facteurs personnels, familiaux et scolaires », *Revue des sciences du comportement*, 36 (3), 219-231.

<sup>7</sup> LECLERC, D., P. POTVIN et L. MASSÉ (2016). « Perception du type d'élève, du cheminement anticipé, de l'attitude des enseignants à la maternelle, première et deuxième année et qualification des élèves à la fin du secondaire : diplomation ou décrochage? », *Revue de psychoéducation*, 45 (1), 113-130.

<sup>8</sup> LESSARD, A., et collab. (2013). *Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire*. Repéré à [http://www.crires.ulaval.ca/sites/crires/files/roles/membre-crires/synthese\\_decrochage\\_2013.pdf](http://www.crires.ulaval.ca/sites/crires/files/roles/membre-crires/synthese_decrochage_2013.pdf)

<sup>9</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année du secondaire*. Repéré à <http://cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/Avis/50-0500.pdf>

<sup>10</sup> JANOSZ, M., et collab. (2010). *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

<sup>11</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2012). *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Guide](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Guide)

<sup>12</sup> MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2013). *Contre le décrochage à la fin du secondaire*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/contre\\_decrochage\\_fr.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/contre_decrochage_fr.pdf)

## Fondements sur lesquels s'appuie la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire (suite...)

- **Identifier les décrocheurs potentiels.** Au secondaire, les élèves susceptibles de décrocher peuvent soit être facilement repérables (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage [EHDA]) et élèves ayant un retard scolaire ou issus de milieux défavorisés ou de l'immigration), soit avoir besoin d'un coup de pouce en fin de parcours. Ils peuvent aussi avoir des difficultés scolaires (faible niveau de compétence en lecture, faible participation scolaire et faible moyenne générale) ou des difficultés d'attachement à leur école ou encore être influencés par les aspirations scolaires de leurs parents<sup>13, 14, 15</sup>;
- **Développer la littératie, la numératie et l'engagement scolaire par des pratiques de l'enseignement informées par la recherche**<sup>16</sup>. Dans le rapport d'évaluation de la SIAA, on invitait les écoles à se centrer sur les principaux déterminants du décrochage scolaire que sont la **littératie**, la **numératie** et **l'engagement scolaire**. Dans ce contexte, les actions ne doivent pas demeurer en périphérie des pratiques pédagogiques en classe;
- **Soutenir le développement professionnel.** Le rapport d'évaluation de la SIAA précisait aussi l'importance de soutenir le développement professionnel dans les écoles en concentrant ce soutien sur la mobilisation, le choix, la mise en œuvre et le suivi de **pratiques de l'enseignement informées par la recherche**<sup>17</sup>. Croire en notre capacité d'agir sur l'apprentissage, c'est croire en la capacité des acteurs scolaires de soutenir l'apprentissage de tous les élèves, tout en assurant un haut niveau de développement professionnel. Deux conditions particulières, soit le **leadership pédagogique** de la direction ainsi qu'une culture de collaboration chez les enseignants, sont favorables à une meilleure utilisation des connaissances pour soutenir l'amélioration des pratiques<sup>18</sup>. Toutefois, ces conditions ne sont pas suffisantes; il faut y ajouter l'accompagnement de proximité offert aux équipes-écoles<sup>19</sup>.

<sup>13</sup> DESROSIERS, H., V. NANHOU et L. BELLEAU (2016). L'adaptation psychosociale et scolaire des jeunes lors du passage au secondaire. *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) – De la naissance à 17 ans*, 8 (2). Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/adaptation-sociale/passage-secondaire.pdf>

<sup>14</sup> JANOSZ, M., et collab. (2013). *Les élèves du primaire à risque de décrocher au secondaire : caractéristiques à 12 ans et prédictors à 7 ans. Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2010) – De la naissance à 12 ans*, 7 (2). Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/frequentation-scolaire/decrochage.pdf>

<sup>15</sup> LESSARD, A., et collab. (2013). *Synthèse des connaissances concernant l'intervention auprès des élèves à risque de décrochage scolaire à l'enseignement secondaire en classe ordinaire*. Repéré à [http://www.crires.ulaval.ca/sites/crires/files/roles/membre-crires/synthese\\_decrochage\\_aleppard\\_2013.pdf](http://www.crires.ulaval.ca/sites/crires/files/roles/membre-crires/synthese_decrochage_aleppard_2013.pdf)

<sup>16</sup> JANOSZ, M., et collab. (2010). *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal

<sup>17</sup> Loc. cit.

<sup>18</sup> CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

<sup>19</sup> POTVIN, P. (2016). *L'alliance entre le savoir issu de la recherche et le savoir d'expérience*. Boucherville, Québec : Béliveau Éditeur

## Mise en œuvre : Démarche collaborative et critères à considérer

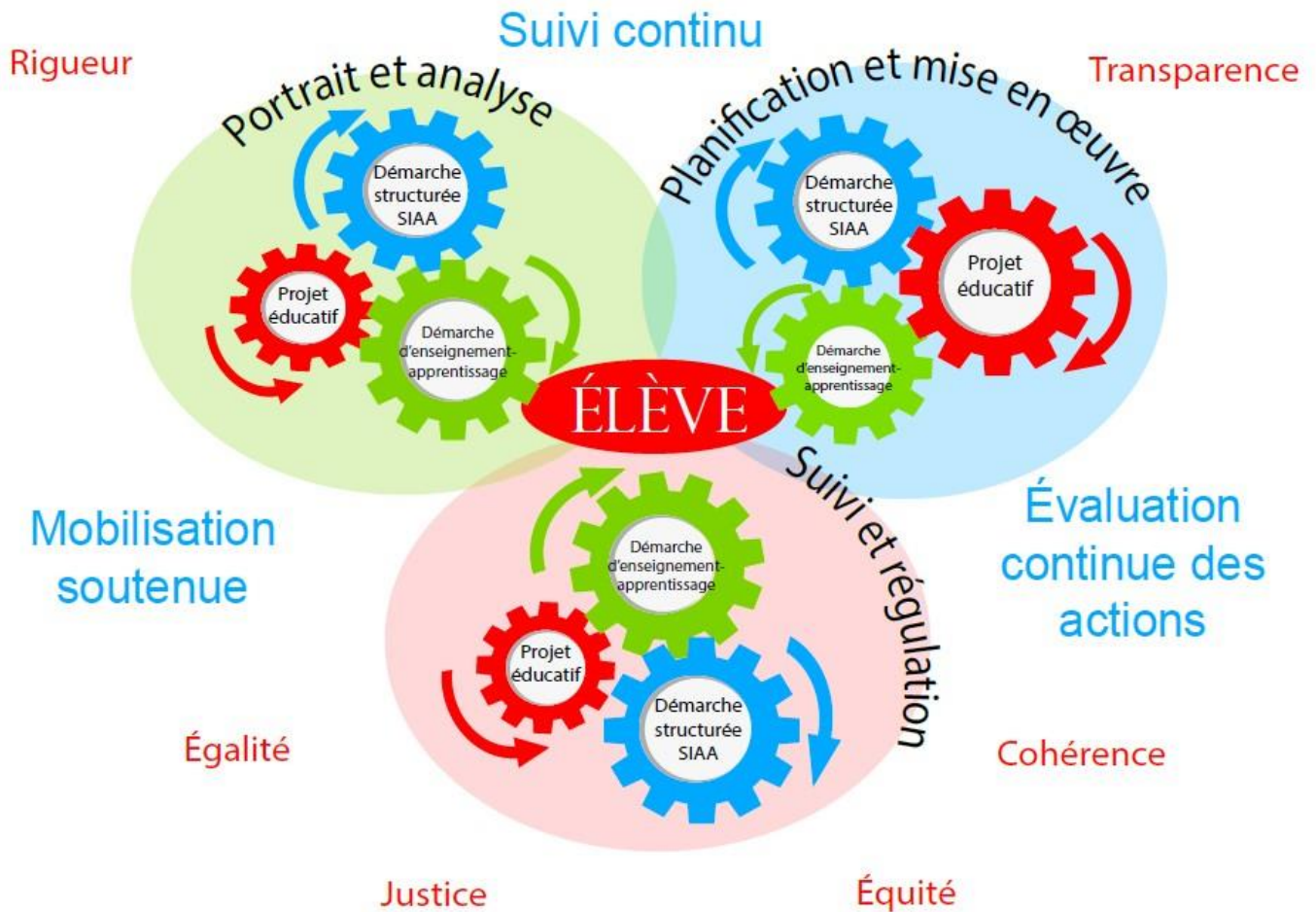
Une réflexion a été réalisée avec le milieu scolaire pour explorer des modèles de mise en œuvre de la présente mesure. Il en est ressorti que les commissions scolaires ou les écoles qui démontraient une plus grande satisfaction par rapport à l'impact de l'utilisation de cette mesure avaient d'abord mené une démarche concertée. Cette démarche leur permettait de faire le portrait et l'analyse des besoins, de planifier et de mettre en œuvre les actions en fonction de leur milieu, en plus de suivre et d'ajuster ces actions pour qu'elles aient un effet direct sur la réussite des élèves. De cette manière, la mesure est au service des besoins déterminés par le milieu scolaire. Chaque milieu pouvait ainsi prévoir une mise en œuvre qui répondait à son contexte.

Depuis quelques années, la démarche concertée est valorisée. Bien que leur nom puisse être différent, ces démarches vont dans le même sens. En effet, que l'on se situe dans la démarche structurée de la SIAA, dans une démarche d'enseignement-apprentissage ou dans un projet éducatif, l'apprentissage de l'élève est au centre des réflexions. De même, il faut chaque fois passer par la réalisation d'un portrait de la situation et d'une analyse, par la planification et la mise en œuvre de certaines actions et par un suivi et une régulation de ces actions. Peu importe la démarche, certaines valeurs comme l'équité, l'égalité, la cohérence, la justice, la transparence et la rigueur teintent les réflexions. Tout au long de chaque démarche, la mobilisation, le suivi et l'évaluation sont présents en continu. Un schéma regroupe quelques-unes de ces démarches qui reposent sur des processus similaires.



Mise en œuvre :  
Démarche collaborative et critères à considérer (suite...)

Quelques démarches pour soutenir la réussite de nos élèves



## Mise en œuvre : Démarche collaborative et critères à considérer (suite...)

**Pour que la présente mesure ait une influence sur la réussite des élèves, voici quelques critères à considérer dans sa mise en œuvre :**

- Mobiliser l'équipe-école;
- Tenir compte de l'importance de l'effet enseignant et du climat relationnel;
- Faire participer les parents et soutenir leur engagement;
- Privilégier l'apprentissage des élèves en classe en optimisant le temps d'enseignement et en coordonnant les actions des divers professionnels;
- Dépister les difficultés en littératie, en numératie et sur le plan de l'engagement scolaire et orienter les actions pour les prévenir;
- Agir sur les facteurs de protection liés à la transition scolaire;
- Assurer un leadership pédagogique;
- Accroître la capacité du personnel scolaire à reconnaître les indices précurseurs du décrochage;
- Optimiser l'organisation scolaire pour répondre aux besoins des élèves;
- Soutenir l'apprentissage des élèves en classe ou à l'extérieur de celle-ci en fonction des besoins, notamment en faisant appel à des ressources enseignantes et professionnelles ou à des enseignants orthopédagogues.

**En équipe collaborative :**

- Prévoir des mesures de soutien;
- Suivre l'évolution des apprentissages des élèves lors du développement d'une compétence;
- Choisir judicieusement des indicateurs-clés à suivre (soit les preuves d'apprentissage, qui sont des prédicteurs de réussite);
- Réguler l'enseignement à la suite de l'analyse des données d'apprentissage des élèves;
- Assurer le développement des pratiques réflexives.

## Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure

### Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire

- Que voulons-nous que les élèves apprennent?
- Comment saurons-nous que les élèves l'ont appris?
- Quelles sont les interventions à haut rendement pour les élèves qui ne l'ont pas appris?
- Quelles sont les stratégies à mettre en place avec les élèves qui le savent déjà?
- Disposons-nous de l'expertise nécessaire pour enseigner aux élèves ce que nous voulons qu'ils apprennent?

Sinon, comment allons-nous procéder pour l'acquérir?<sup>20</sup>

Portrait et analyse des données

- Qui, dans notre école ou dans notre commission scolaire, participera aux rencontres collaboratives afin de réaliser le portrait des apprentissages des élèves à partir des données?
- Dans un premier temps d'analyse, au niveau de l'école (niveau « macro »), quelles données secondaires (résultats d'étape ou d'examen) pourraient permettre d'identifier des zones de vulnérabilité ou des sphères d'intervention en langue d'enseignement (français et anglais), en mathématique et dans les autres matières?
  - Y a-t-il une discipline ou une compétence où les besoins semblent plus criants?
  - Est-ce que des données sur les apprentissages des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire ou du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire pourraient nous aider à cibler nos actions de manière à travailler en aval ou en amont?
  - Quelles données préoccupent l'équipe-école dans l'enseignement du français ou de l'anglais, de la mathématique ou d'autres disciplines ciblées?
  - Y a-t-il des apprentissages essentiels qui n'auraient pas été réalisés?
  - Comment ces constats observés en aval peuvent-ils nous éclairer pour notre développement professionnel?
- Dans un deuxième temps, au niveau de la classe (niveau « micro »), quelles données primaires (fiches d'observation, outils diagnostiques et de suivi, etc.) pourraient permettre de raffiner le portrait de la réussite des élèves en langue d'enseignement (français ou anglais), en mathématique ou dans les autres matières ciblées?
  - Quelles données d'observation complémentaires pourraient nous aider à mieux analyser la situation?
  - Quel est l'état de situation au regard de nos pratiques pédagogiques actuelles en lien avec la discipline ciblée?
- Identifier les éléments à améliorer en lien avec l'objectif de la mesure.

---

<sup>20</sup> RICHARD, M. (2018, novembre). *Présentation*. Communication présentée à la Conférence de consensus sur la réponse à l'intervention, Québec, Québec. Repéré à [https://www.youtube.com/watch?v=aD\\_76w1fJaQ&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=aD_76w1fJaQ&feature=youtu.be)

## Questions pour guider la mise en œuvre de la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire (suite...)

### Planification et mise en œuvre

- Est-ce que l'école et la commission scolaire se donnent, en équipe collaborative, une vision et une compréhension communes de la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire?
- Selon l'équipe collaborative, quelles pratiques en place peuvent répondre aux besoins identifiés? Quelles pratiques de l'enseignement informées par la recherche pourraient mieux y répondre? Comment pourrait-on arrimer ces pratiques à ce qui se fait déjà dans notre milieu?
- Quels seront les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs dans la mise en œuvre de la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire? Devrait-on privilégier l'accompagnement de l'ensemble des enseignants concernés, des nouveaux enseignants en insertion professionnelle, des ressources enseignantes additionnelles ou des directions?
- Est-ce qu'une ou plusieurs communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) pourraient être mises en place?
- Un système à paliers multiples pourrait-il être privilégié? Comment s'assure-t-on que les pratiques universelles en classe sont bel et bien en place avant de passer à un autre palier?
- En conformité avec les déterminants de la persévérance et de la réussite scolaires (littératie, numératie et engagement scolaire)<sup>21</sup>, comment nos actions soutiennent-elles ou développent-elles le sentiment de compétence des élèves de milieux défavorisés?

### Suivi et régulation

- Quelles modalités prévoit-on pour suivre les actions de la mesure Programme de soutien à l'apprentissage – Études :
  - calendrier des temps d'échange en équipe collaborative et en équipe-cycle;
  - rencontre de l'équipe-cycle avec points statutaires;
  - suivi des données d'observation dans la discipline ciblée avec la direction d'école;
  - questions aux élèves;
  - de quelle façon la régulation est-elle assurée?

### Programme de soutien à l'apprentissage – Études dirigées au secondaire

Outre l'étude dirigée, l'analyse des données pourrait mener les **équipes collaboratives** à identifier des besoins de formation ou à proposer un soutien aux apprentissages en classe par l'intensification de l'enseignement et des modalités de **coenseignement**. La prochaine section présente quelques exemples de modèles d'organisation inspirants élaborés par le réseau scolaire.

---

<sup>21</sup> JANOSZ, M., et collab. (2010). *Aller plus loin, ensemble : synthèse du rapport final d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.

## Modèles d'organisation créés par le réseau scolaire

### Accompagnement ciblé

**École secondaire Gérard-Filion** (Commission scolaire Marie-Victorin)

**Portrait et analyse** : Notre principale difficulté concernait le suivi de l'assiduité et des résultats des élèves du 2<sup>e</sup> cycle.

**Mise en œuvre** : Un outil en développement, appelé « élève 360 », attribue à chaque élève un coefficient de risque selon des critères préétablis. Des portraits sur l'assiduité sont réalisés chaque semaine pour une intervention rapide. Cela a permis aux intervenants scolaires d'analyser un ensemble de données liées aux apprentissages et à l'[engagement scolaire](#) des élèves à risque afin d'organiser les services qui leur sont destinés. Ces services combinent du coenseignement en classe, de l'accompagnement individualisé et des ratios plus petits en classe de langue seconde pour soutenir la persévérance et la réussite des élèves en fin de parcours.

**Retombées** : Parmi les retombées, notons l'augmentation de l'assiduité, de l'engagement et du taux de rétention des élèves en cours d'année (moins d'élèves sont envoyés à l'éducation des adultes). De même, on observe un changement de culture chez les enseignants, une meilleure prise en charge des élèves jusqu'au diplôme et une plus grande collaboration au bénéfice de ces derniers.

**Conditions** : La force de ce projet réside dans le travail d'équipe des enseignants ainsi que dans leur capacité d'adopter des pratiques réflexives pour répondre aux besoins d'apprentissage des élèves. Dans ce contexte, l'expérience des enseignants et leur crédibilité sont essentielles.

### IMPACTS (Innovation, motivation, partenariat, apprentissage, communication, technologies et suivi-soutien) sur la réussite – Conditions essentielles pour la réussite

**École Curé-Hébert** (Commission scolaire du Lac-Saint-Jean)

**Portrait et analyse** : Nos taux de réussite en mathématique, principalement dans la séquence *Culture, société et technique* (CST), sont faibles. Nombreux sont les élèves qui ne s'engagent pas dans leur réussite et leur autonomie est faible. De plus, le soutien aux élèves est difficile à organiser. Ceux-ci ont davantage besoin d'être encadrés, dirigés et outillés quant à leur organisation pour mieux apprendre. Les élèves performants, souvent regroupés dans les groupes de langues et culture, sont oubliés et sous-stimulés, puisqu'on met davantage l'accent sur les élèves en difficulté.

**Mise en œuvre** : Nous avons mobilisé le personnel afin de systématiser les périodes de tutorat pour tous les élèves sur l'heure du midi et d'aménager la grille-horaire de certains après-midi. Cela a permis de regrouper l'ensemble des élèves et de leur offrir une variété de formules de soutien à l'apprentissage (récupération par matière, ateliers d'orthopédagogie, aide aux devoirs et études autonomes supervisées) et d'activités d'enrichissement parascolaires stimulant la motivation.

## Modèles d'organisation créés par le réseau scolaire (suite...)

### IMPACTS (Innovation, motivation, partenariat, apprentissage, communication, technologies et suivi- soutien) sur la réussite – Conditions essentielles pour la réussite

**Conditions** : La force de ce projet réside dans la mobilisation de tout le personnel autour d'un projet commun appuyé par la recherche et les analyses du milieu en vue de rétablir les conditions essentielles pour apprendre de tous les élèves. Dans le cadre de ce projet, le travail en **communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)**, qui s'appuyait sur des **données probantes**, a été un levier important de mobilisation.

**Retombées** : Ce projet a eu de nombreux effets, notamment un plus grand nombre d'élèves engagés dans leurs apprentissages, une vie scolaire plus riche et diversifiée qui s'adresse à tous les jeunes, une augmentation des taux de réussite ainsi que des parents mieux informés et partenaires de la réussite de leur enfant.

### Études dirigées et activités parascolaires

**Polyvalente Bélanger** (Commission scolaire de la Beauce-Etchemin)

**Portrait et analyse** : En milieu rural, les élèves pouvaient difficilement rester après l'école afin de participer à des sessions d'étude dirigée.

**Mise en œuvre** : Nous avons jumelé le sport à l'étude dirigée après les heures de classe pour permettre aux élèves de pratiquer leurs activités et de bénéficier de la supervision d'enseignants dévoués, spécialistes en français, en anglais et en mathématique, tout en profitant d'un transport scolaire quatre soirs par semaine. Ce service est offert à tous les jeunes qui veulent être soutenus sur une base volontaire, mais certains élèves qui présentent des risques importants d'échec (inscription au plan d'intervention) y sont aussi dirigés. L'équipe de direction ainsi que le personnel enseignant de l'école se consultent une fois par cycle pour assurer le suivi du projet.

**Conditions** : La valeur de ce projet réside dans la communication aux élèves et aux parents, le choix du personnel enseignant qui donne les services et l'offre de transport scolaire à l'ensemble des jeunes.

**Retombées** : Ce projet a eu pour effet de permettre aux élèves inscrits de réussir les disciplines dans lesquelles ils s'étaient investis. Depuis la disponibilité de la mesure, nous avons augmenté le nombre d'élèves utilisant le service après les heures scolaires.



## Lexique

### **Codéveloppement**

« Le codéveloppement professionnel est une approche de formation qui mise sur le groupe et sur les interactions entre les participants pour favoriser l'atteinte de l'objectif fondamental qui est d'améliorer la pratique professionnelle. [...] La notion de développement fait référence à l'apprentissage, au perfectionnement et à l'amélioration des compétences, le "co" de "codéveloppement" faisant référence à la dimension sociale de la démarche<sup>22</sup>. »

### **Coenseignement**

« Le coenseignement se produit lorsque deux ou plusieurs professionnels qui possèdent différentes expertises enseignent à un groupe d'élèves en même temps, dans un même lieu. Le coenseignement permet d'offrir des services spécialisés à des élèves en difficulté ou ayant des besoins particuliers au sein de la classe ordinaire<sup>23</sup> ».

### **Communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)**

« La communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) désigne un groupe d'acteurs qui mise sur le développement de l'intelligence collective pour implanter des pratiques efficaces favorisant la réussite de tous les élèves par la création d'un espace de collaboration<sup>24</sup>. »

### **Communauté de pratique (CoP)**

« La communauté de pratique (CoP) désigne un groupe de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les unes des autres, en personne ou virtuellement, sur une base continue, à moyen ou à long terme<sup>25</sup>. »

### **Données probantes**

« On peut [...] définir les données probantes comme étant les "meilleures données de recherche et d'évaluation disponibles fondées sur une analyse systématique de l'efficacité d'une intervention, d'une stratégie ou d'un service et de son utilisation, en vue d'obtenir les meilleurs résultats, conclusions ou effets possible"<sup>26</sup>. »

---

<sup>22</sup> PAYETTE, A., et C. CHAMPAGNE (1997). *Le groupe de codéveloppement professionnel*, p. 7, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017) *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

<sup>23</sup> FRIEND, M., et L. COOK (2016). *Interactions : Collaboration Skills for School Professionals*, dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2018). *La collaboration entre enseignants et intervenants en milieu scolaire : projet Savoir, premier dossier*. Repéré à <http://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/01/CTREQ-Projet-Savoir-Documents-85x11-28269-Collaboration-CI-Cliquable.pdf>

<sup>24</sup> LECLERC, M. (2012). *Cap sur la réussite*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> JETHA, N., K. ROBINSON, T. WILKERSON, N. DUBOIS, V. TURGEON et M. DES MEULES (2008). *Supporting Knowledge into Action : The Canadian Best Practices Initiative for Health Promotion and Chronic Disease Prevention* dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

## Lexique (suite...)

### Éducation inclusive

Un système d'éducation inclusif s'appuie sur des valeurs d'égalité, d'équité et de justice sociale et vise la réalisation du plus grand nombre et du plein potentiel de chacun, peu importe ses aptitudes, ses champs d'intérêt ou ses caractéristiques, tout en maintenant des exigences élevées à tous les ordres et les secteurs d'enseignement. Bien que les élèves n'arrivent pas au seuil de l'école avec le même bagage social et culturel, tous doivent avoir accès à l'éducation et à la réussite. L'éducation inclusive constitue une occasion d'examiner le système d'éducation sous l'angle des obstacles à l'apprentissage qui subsistent et de penser à son adaptation aux personnes et non à l'adaptation des personnes au système<sup>27</sup>.

### Engagement scolaire

De manière générale, l'engagement scolaire se définit **comme l'investissement actif de l'élève dans ses apprentissages**. Il se décline en **trois dimensions : affective, cognitive et comportementale**<sup>28</sup>.

### Équipe collaborative

« L'équipe collaborative est généralement composée de quatre à huit personnes, dont la direction d'école, des enseignants et des professionnels (ex. : orthopédagogue). Les membres de l'équipe collaborative unissent leurs forces et travaillent ensemble de façon systématique tout au long de l'année scolaire pour aider les élèves à atteindre les objectifs d'apprentissage qui sont formulés dans le projet éducatif (ex. : amélioration de la compétence à lire ou à résoudre une situation-problème en mathématiques)<sup>29</sup>. »

### Leadership pédagogique

« Le leadership pédagogique fait référence à la capacité de la direction d'établissement ou d'un autre membre de l'équipe-école d'agir comme un catalyseur qui oriente les énergies du milieu et favorise le développement des capacités des personnes dans le sens de la réussite des élèves<sup>30</sup>. »

---

<sup>27</sup> CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2010). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 : conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*. Repéré à <https://www.cse.gouv.qc.ca/fichiers/documents/publications/CEBE/50-0192.pdf>

<sup>28</sup> FREDRICKS, J. A., P. C. BLUMENFELD. et A. H. PARIS (2004). School engagement: Potential of the concept, state of the evidence. *Review of Educational Research*, 74 (1), 59-109. [Cité par Isabelle Archambault (COP, 15 mars 2019)].

<sup>29</sup> CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (s. d.). *Équipe collaborative : comment travaillons-nous ensemble?* Repéré à <http://projetcar.ctreq.qc.ca/equipe-collaborative/>

<sup>30</sup> COLLERETTE, P., D. PELLETIER et G. TURCOTTE (2013). *Recueil de pratiques des directions d'écoles secondaires favorisant la réussite des élèves*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)



## Lexique (suite...)

### Littératie

La littératie est « la capacité d'une personne, d'un milieu et d'une communauté à comprendre et à communiquer de l'information par le langage sur différents supports pour participer activement à la société dans différents contextes<sup>31</sup>. »

### Mentorat

« Le mentorat est une forme d'accompagnement basée sur une relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage entre une personne d'expérience – le mentor – et une personne moins expérimentée, dans le développement des connaissances et des compétences de cette dernière<sup>32</sup>. »

### Numératie

« La numératie est définie comme la capacité de localiser, d'utiliser, d'interpréter et de communiquer de l'information et des concepts mathématiques afin de s'engager et de gérer les demandes mathématiques de tout un éventail de situations de la vie adulte. À cette fin, la numératie implique la gestion d'une situation ou la résolution d'un problème dans un contexte réel, en répondant à un contenu/à des informations/à des concepts mathématiques représentés de différentes manières<sup>33</sup>. »

### Pratique collaborative

« Au Québec, le travail de collaboration en milieu scolaire prend généralement deux formes : celui qui se pratique de façon informelle (rencontres furtives, échanges d'idées, projets) ou formelle (participation à des comités, activités de formation, rencontres d'intervention)<sup>34</sup>. »

### Pratique de l'enseignement informée par la recherche

« La pratique de l'enseignement informée par la recherche est une pratique contextualisée qui tient compte des résultats de recherches tout en prenant en considération les préoccupations et les besoins du milieu. [Cette pratique] tient compte aussi des besoins de l'élève, de ses croyances et de sa culture. Elle tient compte également de l'expérience et de la culture professionnelle de l'enseignant ainsi que de la culture de l'école<sup>35</sup>. »

<sup>31</sup> CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2016). *Un réseau propose une définition de la littératie*. Repéré à <http://www.ctreq.qc.ca/un-reseau-propose-une-definition-de-la-litteratie/>

<sup>32</sup> SSA SOLUTIONS (2012), dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

<sup>33</sup> ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2013). *Des compétences pour la vie? Principaux résultats de l'évaluation des compétences des adultes*. Repéré à [https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/SkillsOutlook\\_2013\\_French\\_eBook.pdf](https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/SkillsOutlook_2013_French_eBook.pdf)

<sup>34</sup> BEAUMONT, C., J. LAVOIE et C. COUTURE (2011). *Les pratiques collaboratives en milieu scolaire : cadre de référence pour soutenir la formation*. Repéré à [https://crires.ulaval.ca/sites/default/files/guide\\_sec\\_nouvelle\\_version.pdf](https://crires.ulaval.ca/sites/default/files/guide_sec_nouvelle_version.pdf)

<sup>35</sup> SIMARD, S. (2015), *Vers une pratique de l'enseignement informée par la recherche : outils, techniques et méthodes documentaires*, dans CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC (2017). *Lexique sur le transfert de connaissances en éducation*. Repéré à [https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique\\_VF.pdf](https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2017/08/CTREQ-Lexique_VF.pdf)

## Lexique (suite...)

### **Systeme à paliers multiples**

« Le modèle de la réponse à l'intervention intègre des procédés d'évaluation et d'intervention dans un système de prévention multiniveaux, visant à maximiser la réussite des élèves et à réduire les problèmes de comportement. Dans le cadre de ce modèle, les écoles identifient les élèves à risque de faibles résultats d'apprentissage, pistent les progrès des élèves, fournissent des interventions démontrées efficaces par la recherche, ajustent l'intensité et la nature de ces interventions en fonction de la réponse des élèves, et identifient ceux ayant des difficultés d'apprentissage ou autres difficultés<sup>36</sup>. »

### **Autres références**

#### **Mentorat**

- KARSENTI, T., et collab. (2018). *Identification des mesures les plus efficaces pour contrer la pénurie et favoriser la rétention du personnel enseignant dans les écoles de milieux défavorisés*. Repéré à [http://www.frgsc.gouv.qc.ca/documents/11326/2801941/PRS2013-2015\\_rapport\\_T.Karsenti\\_retention-enseignants-milieu-defavorise.pdf/9495937d-df0b-4e03-807f-c371dd4950d9](http://www.frgsc.gouv.qc.ca/documents/11326/2801941/PRS2013-2015_rapport_T.Karsenti_retention-enseignants-milieu-defavorise.pdf/9495937d-df0b-4e03-807f-c371dd4950d9)

#### **Transition**

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2012). *Guide pour soutenir une transition scolaire de qualité vers le secondaire*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Guide\\_SoutenirTransitionScolaireQualiteVersSec.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/Guide_SoutenirTransitionScolaireQualiteVersSec.pdf)
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS ET MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2012). *Contrer le décrochage à la fin du secondaire*. Repéré à [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/contrer\\_decrochage\\_fr.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/adaptation-scolaire-services-comp/contrer_decrochage_fr.pdf)

---

<sup>36</sup> CENTER ON RESPONSE TO INTERVENTION AT THE AMERICAN INSTITUTES OF RESEARCH (2013), cité dans BRODEUR et collab. (2018)

## Foire aux questions

### **Comment s'assurer de vraiment répondre aux besoins des élèves?**

- Identifier les besoins d'apprentissage à partir des cadres prescrits afin de planifier l'enseignement et d'en évaluer l'efficacité;
- Utiliser les données du dépistage et d'autres preuves d'apprentissage pour réguler l'enseignement, planifier la gestion de classe, mieux soutenir les besoins diversifiés des élèves (différenciation) et suivre la progression de l'apprentissage;
- Favoriser la mise en place de pratiques d'enseignement informées par la recherche en classe au secondaire;
- Utiliser différents outils (standardisés ou non) pour réaliser le portrait du groupe au regard des prédicteurs de réussite en langue d'enseignement et en mathématique et au regard de l'engagement;
- Assurer une différenciation en fonction des besoins identifiés dans le portrait du groupe;
- Accompagner les enseignants afin de réaliser le portrait du groupe ou d'assurer une meilleure différenciation;
- Au besoin, mettre en place une intervention intensifiée.

### **Comment ajouter des ressources, alors que nous en manquons déjà?**

- Optimiser les ressources en place afin que l'équipe-école développe son expertise et que la mesure soit mise en œuvre;
- Ajouter les ressources appropriées en fonction des besoins identifiés dans la démarche d'analyse et de planification;
- Choisir les ressources pour soutenir cette mesure afin qu'elle favorise la collaboration et le codéveloppement : crédibilité (connaissances et savoir-être), connaissance de la culture de l'école et du milieu, etc.;
- Réévaluer, ajuster et réguler certains rôles et mandats au regard de la visée et des effets obtenus;
- Viser le développement professionnel de l'ensemble de l'équipe afin d'éviter de créer une dépendance à la ressource;
- Profiter de la possibilité de transfert de la mesure dans le regroupement en milieu défavorisé afin d'avoir un peu plus de souplesse dans les modalités de mise en œuvre.

## Foire aux questions (suite...)

### **Comment assurer le développement professionnel des enseignants et des personnes participant à la mise en œuvre de cette mesure?**

- Du temps de concertation reconnu, dans l'école ou entre écoles, est primordial pour favoriser le développement professionnel et le réseautage;
- Les ressources professionnelles de la commission scolaire (conseillère ou conseiller pédagogique [CP], orthopédagogue, etc.) peuvent accompagner et soutenir les ressources enseignantes;
- Un plan de développement professionnel peut être élaboré par les services éducatifs et complémentaires;
- Un réseau de développement professionnel accompagné par les services éducatifs et complémentaires peut être mis sur pied;
- Une communauté de pratique (CoP), une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) ou un groupe de codéveloppement peuvent être mis en place;
- Il est possible de privilégier le coenseignement dans une visée de prévention et de développement professionnel.

### **Parmi les modèles de mise en œuvre utilisés par le réseau scolaire, quels sont ceux qui semblent être porteurs de succès?**

- Les modèles qui assurent une planification de la mise en œuvre de la mesure, un suivi de celle-ci et une évaluation de ses effets sur la pratique des enseignants (transfert) et sur l'apprentissage des élèves;
- Les modèles qui intègrent la démarche de la Stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA) : partage de l'information et des orientations, développement d'une vision commune, réalisation d'un portrait de situation, élaboration d'un plan (priorités d'action, moyens, stratégies ou mesures prometteuses), détermination des conditions de réalisation et choix d'indicateurs de réussite, mise en œuvre de la mesure, évaluation de l'implantation de celle-ci et de l'atteinte des objectifs et diffusion des pratiques les plus efficaces;
- Les modèles où l'on peut coobserver, copiloter et réfléchir en collaboration dans un dispositif tel qu'une CoP ou une CAP;
- Les modèles qui mettent en place une CAP, qui permettent une réflexion sur les pratiques collaboratives, qui font l'analyse des données, qui abordent les pratiques d'enseignement informées par la recherche, qui intègrent des experts à l'occasion, etc.;
- Les modèles mettant en place des CoP qui organisent des rencontres réflexives régulières, qui collaborent, qui régulent les actions, qui partagent des outils et des modèles, etc.;
- Les modèles qui intègrent des approches universelles et ciblées comme les systèmes à paliers multiples : dépistage des difficultés, pistage des progrès, régulation des actions, mise en place de CAP, concertation des intervenants, identification des besoins de développement professionnel, etc.

## Foire aux questions (suite...)

### **Quelles sont les modalités assurant l'utilisation de pratiques collaboratives, telles que la concertation et la collaboration, dans la mise en œuvre de cette mesure?**

- La mise en place d'un comité de pilotage ou d'une CAP avec la direction, les enseignants, etc.;
- La concertation de l'équipe autour d'une vision et d'une démarche (portrait, analyse, choix, suivi et régulation);
- La planification de l'accompagnement en collaboration avec la direction de l'école et la conseillère ou le conseiller pédagogique;
- La planification de l'intervention, de son suivi et de l'évaluation de son efficacité par les autres ressources également;
- La prévision des conditions matérielles facilitant la concertation (local, temps reconnu dans la tâche, accès à des ressources humaines et matérielles, etc.);
- Le réseautage dans l'école et entre écoles et la mise sur pied d'un réseau de développement professionnel accompagné par les services éducatifs et complémentaires;
- La mise en place de CoP, de CAP, ou d'un groupe de codéveloppement et l'élaboration d'un plan de développement par les services éducatifs et complémentaires;
- La didacthèque ou un local accessible pour le partage de ressources (documentaires et matérielles) devient un lieu de concertation et de collaboration.

### **Comment assurer la pérennité des actions qui sont mises en place?**

- S'appuyer sur le développement professionnel et le travail en équipe collaborative (CAP et CoP);
- Avoir un projet éducatif clairement défini, connu par tous les membres de l'équipe éducative et révisé régulièrement;
- Réfléchir dans un dispositif tel qu'une CoP ou une CAP en utilisant l'ensemble de la démarche (portrait, analyse, mise en œuvre, évaluation des effets sur la pratique des enseignants [transfert] et sur l'apprentissage des élèves et ajustements);
- S'exercer dans l'action et réfléchir sur l'efficacité des interventions pour les ajuster et les réguler (coobserver et copiloter).

[education.gouv.qc.ca](http://education.gouv.qc.ca)